N°173
Mai Juin 2019

Bimestriel du PAS 38 Udas

Udas
Union Des Alternatives Syndicales

Pour une Alternative Syndicale

POUR NOUS JOINDRE

06 69 11 11 49
07 69 31 26 69
OU
pas38@wanadoo.fr
OU
BP 101
38001 Grenoble CEDEX 1
OU
www.udas.org

Retrouvez les principales données du mouvement p.6 !

JOURNAL
ADHÉRENTS

ÉditO

Les vacances approchent... le temps de « jeter les cahiers au feu » et de penser à autre chose... Mais autorisons nous, pour ce dernier journal de l'année, un petit retour un arrière...

Le premier trimestre fut sous le signe des élections professionnelles, élections qui nous ont permis de redire, dans notre profession de foi, les valeurs qui nous unissent et font l'originalité du PAS et de l'UDAS. Nous avons été entendu puisque nous avons réussi à garder un représentant du personnel en CAPD même s'il est vrai aussi que nous avons perdu des voix au niveau départemental et national.
Nos deux élus, Marine Mondet et Elisa Cécillon, n'auront cependant pas tâche facile pour faire leur travail de déléguée du personnel car la CAPD risque de perdre, avec le vote de la réforme de la fonction publique, beaucoup de ses prérogatives dont la gestion du mouvement des personnels. Vous avez quand même la chance de lire encore dans ce journal en page 7 les résultats du mouvement 2019. Peut-être pour la dernière année...

Et puis ce fut la plongée dans les luttes successives. Les évaluation CP et CE1 en septembre puis février avec une résistance qui s'est organisée pour ne pas les faire passer puis pour ne pas faire remonter les résultats. On a vu alors Blanquer envoyer ses sbires auprès des enseignants récalcitrants avec de fortes menaces à la clé. Certains enseignants se sont même fait chasser de leur classe, le temps qu'un autre enseignant fasse passer les évaluations à leur place. Quelques « villages gaulois » ont persisté mais en définitive peu. Ils semblerait en tous les cas (cependant) que, pour l'instant, ces enseignants n'aient pas été inquiétés.

Dans le second degré, notamment dans les lycées et les lycées professionnels, les collègues ont eux fortement réagi à l'annonce de la réforme du Bac et de Parcours Sup. Ils ont été très actifs, dès fin novembre, pour dénoncer le risque d'un BAC « maison » et un accès très inégalitaire aux études supérieures. Ils ont developpé de nombreuses actions de résistance pouvant aller de l'information aux familles à la même note de 20 pour tous, en passant par la grève. Et ceci jusqu'au 17 juin, et même au-delà, avec un mouvement de grève reconductible le jour de l'ouverture des épreuves du BAC.

Les collègues du premier degré se sont davantage mobilisés contre la loi « école de la confiance », même si la mobilisation fut très inégale aux quatre coins de la France, avec la région parisienne à la pointe de celle-ci. Cette mobilisation a été en partie payante et a permis notamment d'obtenir quelques reculs (l'EPSF n'est pas réapparu grâce au retrait des sénateurs ; l' autorité du directeur d'école, l'annualisation des services enseignants, ainsi que l'interdiction du port du voile pour les accompagnatrices de sorties sont désormais supprimés). **Cependant l'esprit libéral de la loi reste bien en place avec l'article 1** qui pourra restreindre très fortement la liberté d'expression des enseignants, avec l'évaluation de notre système éducatif aux mains de ceux qui la décident, avec des directeurs des centres de formation nommés par le ministère, avec une liberté pédagogique qu'on cherche à restreindre, avec une école « inclusive » qui ne respectera ni les élèves à besoins spécifiques et leur famille (avec les heures d'accompagnement décidées suivant les moyens alloués et non plus en fonction du besoin individuel de l'enfant), ni les accompagnants AESH (auxquels on refuse encore un statut de la fonction publique et un salaire décent), ni les enseignants qui resteront écartelés entre des programmes toujours plus exigeants et des élèves pouvant avoir un niveau de plus en plus éloigné de ceux de leur classe d'âge... C'est pourquoi, on vous propose, en page 3, **la lecture d'une charte dont l'élaboration a commencé durant le stage intersyndical « Quelle école pour quel projet social ? »** du 3 juin afin d'exprimer, même si vous choisissez de vous plier aux injonctions de la hiérarchie, votre désaccord et vos inquiétudes, ainsi que des propositions pour une véritable école de la confiance. Nous lancerons la campagne de signatures en septembre.

Enfin, nous vous invitons à lire en page 4 le texte de Raymond Millot qui appelle à une **désobéissance civique massive autour d'un véritable projet « d'éducation pour les temps à venir ».**

La résistance ne fait que commencer et ce n'est pas le temps estival qui doit nous faire oublier les profonds changements en cours : **le 28 mai, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture le projet de réforme de la fonction publique.** Si tout reste en état, c'est à moyen terme la fin du statut de la fonction publique qui est en jeu avec une entrée en force du privé et des contrats CDD et CDI. Quant à la « loi de la confiance », elle entrera en vigueur en septembre.

Chacun devra alors agir, réagir, résister s'il souhaite que le métier d'enseignant ne devienne pas un simple métier d'éxécutant mais plutôt qu'un métier où il réfléchit, cherche, construit sa pédagogie en fonction des élèves qu'il a en face de lui. Chacun devra alors à agir, réagir,résister également s'il pense que les services publiques ont des missions qui ne sont pas compatibles avec les règles de rentabilité du privé.

Alors très bel été à tous et rendez-vous en septembre !!!

Adhésion / renouvellement d'adhésion

Prénom et NOM : .....
Tél (s) : .....
Courriel : .....@.....
Adresse personnelle : .....
C P : ..... **Commune :** .....
Etablissement d'exercice : .....
N° d'établissement : 038 - .....
C P : ..... **Commune :** .....
Vous êtes (entourez les mentions utiles) :

Instit	Adjoint	Spécialisé	Stagiaire
PE	Directeur	2nd degré	Retraité

Autre (.....) **Tps partiel (quotité : ..... %)**

Indice : ..... (en haut de votre bulletin de salaire)

En adhérant au PAS, vous recevrez un message pour choisir sur quelles listes de diffusion du PAS 38 et de l'UDAS vous souhaitez être inscrit (envoi de la Lettre aux adhérents, des PAS'Partout et Actualités pédagogiques par voie électronique). Vous recevrez le journal 5 fois par an à votre domicile.
Conformément à la Loi Informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant et faisant l'objet de traitements sous la responsabilité du RSI.
Date : ..... **Signature :**

ADHÉRER AU PAS 38

De l'indice à l'euro...

Vous multipliez votre indice par 0,25 pour obtenir le montant de votre cotisation annuelle.
Tps partiel : multiplier le montant obtenu par la quotité.
Dispo/c. parental/AE/PES/Retraité : 30 euros.
On peut encore régler sa cotisation par 1/2 ou 1/3.
Merci de bien vouloir communiquer toutes vos coordonnées.
La cotisation est valable 12 mois. Votre cotisation syndicale octroie un crédit d'impôt mais surtout favorise la vie et l'expression syndicales.

Charte Entrez en Résistance !
Pour une véritable École de la Confiance

Charte élaborée lors du stage de formation intersyndical du 3 juin 2019 à Grenoble

Engagé dans l'Éducation nationale, je me plie, totalement ou partiellement, sous la contrainte, aux obligations qui me sont imposées par ma hiérarchie.
J'ai cependant la volonté légitime d'exprimer mon désaccord et des inquiétudes, ainsi que des propositions pour une véritable école de la confiance sur les points suivants, Primaire et Secondaire réunis :

1 Pour une évaluation sous la responsabilité directe des enseignants et équipes enseignantes
Dans le Primaire et le Secondaire, les dispositifs d'évaluation orientés par les conceptions managériales discutables d'un gouvernement, s'imposent à tous les acteurs de l'éducation : aux enfants et aux adolescents, aux enseignants, aux personnels d'accompagnement (ATSEM , AESH, …), aux établissement du secondaire, aux écoles primaires.
Nous refusons de cautionner des processus déshumanisants, inadaptés, voire inutiles, pour les élèves ; énergivores et installant des contraintes de temps en plaçant les enseignants dans des obligations technocratiques de pilotage, de formatage et de contrôle ; des processus favorisant la concurrence entre les élèves, les classes et les établissements.
Nous proposons une libre approche des progrès des élèves, pensée et maîtrisée par l'enseignant ou le groupe d'enseignants. Une appréciation du travail reposant sur la valorisation de toutes les formes de réussite dans tous les domaines d'apprentissage, dans les groupes classes, dans les écoles et les établissements. Une mise en valeur des réussites, adaptée à la singularité des élèves et excluant toute mise en concurrence.

2 Pour un total maintien de la liberté pédagogique
Dans le Primaire, l'apprentissage de la lecture est placé sous la contrainte d'une méthode préconisée par le Ministre de l'éducation nationale, critiquée par de nombreux universitaires spécialistes de la lecture.
Nous nous mobilisons contre ce que nous estimons être un manque de confiance et une atteinte à la liberté pédagogique. Nous demandons à ce que le choix d'une méthode d'apprentissage puisse être en confiance effectuée par l'enseignant responsable et compétent, et ajustée au besoin de l'élève.

3 Pour une réelle amélioration de nos conditions de travail
Les conditions de travail se détériorent : avec le projet de dédoublement de classe de CE1 qui amène 1800 créations de postes alors qu'il en faudrait le double pour mener à bien ce projet dans de bonnes conditions ; avec des suppressions de postes dans le Second degré (2650 postes disparaissent alors que l'on attend 40 000 élèves en plus) ; avec l'embauche d'un personnel précaire qui est amenée à prendre une importance alarmante ; avec des salaires qui n'évoluent pas.
Nous demandons à ce que les effectifs des classes soient limités pour favoriser les meilleures conditions de travail.
Nous demandons à ce que le nombre d'enseignants en voie de titularisation et titularisés augmentent en conséquence sans recours à la précarité, ni aux contrats de droit privé même longs (CDI), afin d'assurer une scolarité pleine en permettant les remplacements chaque fois que cela est nécessaire.
Nous demandons une revalorisation urgente des salaires qui, contre toute logique, diminuent de fait chaque année.

4 Dans les lycées, pour des réformes respectueuses et aidantes dans une volonté de réussite
Dans les lycées professionnels une suppression importante de postes est en œuvre. En parallèle une déqualification des élèves se met en place. Dans les lycées généraux et technologiques les élèves sont placés dans l'obligation de construire un parcours à partir de la seconde qui devra les conduire à un choix d'études supérieures. Les lycées vont se voir attribuer un ensemble de spécialités. Selon les parcours choisis, il faudra changer de lycée. Les CIO (Centre d'Information et d'Orientation) sont supprimés. Parcours sup' est maintenant la procédure obligée pour accéder à l'enseignement supérieur
Nous craignons une montée des inégalités par le tri et la sélection, au niveau des étudiants, au niveau des lycées qui vont acquérir une spécificité et bénéficier d'une cotation positive ou négative. On voit se profiler ici une mise en concurrence des établissements et des disciplines
Nous demandons que les choix des parcours soient aidés avec précision et réclamons le maintien absolu des CIO qui ont ici un rôle fondamental à jouer. Nous exigeons le maintien d'une facilité de réorientation si le lycéen n'est plus en affinité avec ses choix initiaux. Cette réorientation suppose un accueil universitaire facilité tenant compte de la motivation exprimée du postulant. Nous pensons que l'accueil en université ne doit pas bloquer les étudiants qui ont eu un parcours difficile. Nous craignons l'instauration de « bacs maisons » qui n'auront pas la même valeur en fonction du lycée ou du territoire dans lequel il a été obtenu.

5 Pour une vraie école inclusive avec du temps, de l'écoute intelligente et du personnel reconnu
On assiste à une forte diminution des postes de RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté). Les places en structures spécialisées sont en baisse (IME, Institut Médico-Éducatif ; ITEP , Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique ; hôpital de jour ; SESSAD, Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile). La disparition progressive des classes, telles qu'elles existent et fonctionnent, de SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) et d'ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) est envisagée. Le nombre d'AVS est de même en baisse ; la MDPH en Drôme (Maison Départementale des Personnes Handicapées) remplace les AVS par une dotation informatique dans l'assistance des élèves dyslexiques. Il est question par ailleurs de généraliser les PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés). Il s'agit de dispositifs administratifs en expérimentation depuis 2018 qui entre autres placent les AESH dans une volonté de management. Ce dispositif va réguler l'embauche et moduler les disponibilités pour un suivi individualisé de qualité.
Une véritable école inclusive passe par un personnel formé et en nombre suffisant, par des accueils et des suivis de qualité, facilités à tous les niveaux. Par une formation et des perspectives de carrière pour les personnels de type AVS et AESH et cela dans les meilleures délais.

Pour l'égalité des chances à l'école !
Pour la liberté de choisir son avenir et son parcours de réussite !
Pour la revalorisation du statut de l'enseignant trop souvent méprisé par l'Etat !
Pour la liberté pédagogique !
Pour du personnel d'accompagnement et des enseignants formés, titulaires et en nombre suffisant !

Désobéissance civique

Le Grenoblois Raymond Millot tire une fois de plus la sonnette d'alarme : **désobéir, résister dans son coin ou en petit groupe, faire vivre nos valeurs sans le crier sur tous les toits, expérimenter discrètement ne va plus être possible avec la loi Blanquer.** D'un autre côté, l'espoir d'un réveil soudain voire d'une rupture n'est pas exclu puisque la conscience sociale semble se réveiller aussi bien sur le sujet du climat que sur certaines questions sociales. Pour que l'Éducation ne soit pas oubliée...

… Il appelle à une désobéissance civique massive autour d'un véritable projet « d'éducation pour les temps à venir ». Partant d'un état des lieux peu reluisant (étayé par un éclairage historique en annexe), il propose de s'appuyer sur un projet philosophique ambitieux ainsi que sur les expérimentations déjà menées par le passé ou en cours.

Le PAS approuve indubitablement la démarche de Raymond Millot dont nous aimerions partager l'optimisme avec vous. Le PAS partage ses constats sur l'Éducation actuelle et l'aspiration à une véritable Éducation Alternative. Par contre, le PAS tient à ce que cette Éducation Alternative s'expérimente, se vive et se généralise au sein de l'Éducation Nationale, en étant très attentif au risque de communautarisme éducatif où on pourrait choisir son école, y compris au sein de l'école publique. C'est ce qui a pu parfois faire divergence avec Raymond Millot.

Une grave régression sociale et culturelle est en cours. Le ministre Blanquer l'organise dans le domaine de l'éducation.

Celles et ceux qui ne se résignent pas à l'échec des enfants de milieux populaires savent qu'il importe de donner du sens aux apprentissages, que des détours sont souvent nécessaires. La transformation de l'école en entreprise obligée au rendement et soumise à des évaluations permanentes rend cette attitude éducative impossible.

Ces pédagogues, organisés ou non, vont donc se trouver dans une situation de double contrainte et avoir le choix entre le burn out (1) et la menace de sanction, entre le consentement et la désobéissance.

Leurs pratiques, leurs recherches, ont été longtemps tolérées parce que très minoritaires, isolées le plus souvent et de ce fait, ne remettant pas le système en question. Les maintenir aujourd'hui va contrevenir à « l'exemplarité » et relever de la faute professionnelle.

Ces pratiques sont mal et peu connues par l'opinion publique, dérangeantes dans la profession, ce qui ne permettait pas jusqu'à ce jour d'imaginer un puissant soutien politique et syndical.

Deux phénomènes totalement imprévus sont susceptibles de donner naissance à ce soutien.

1/ Les gilets jaunes. Leur irruption, leur ténacité et l'écho qu'ils ont rencontré révèlent selon de nombreux observateurs une rupture historique du « consentement » (2)
L'état des choses caractérisé par les inégalités croissantes, les effets de l'individualisme sur la vie sociale, la perte de sens dans le travail, les méfaits du néolibéralisme, n'est plus supporté.
On peut imaginer qu'il pourrait en être de même dans le monde enseignant. Le « consentement » aux conditions de travail dégradées, au salaire insuffisant, à l'école de la « reproduction sociale » et au risque de burn out, peut aussi subitement cesser, et obliger les syndicats à se radicaliser.

2/la prise de conscience accélérée des menaces découlant du réchauffement climatique et de la pollution généralisée de la planète : « effondrement » de la civilisation humaine, extinction des espèces (humaine comprise). Là aussi, rupture du consentement. De nombreux secteurs expérimentent des alternatives à l'ordre existant.
La recherche portée par les militants pédagogiques est du même ordre et si l'on s'attache à l'expliciter, elle pourrait recueillir le soutien du public, radicaliser le projet syndical et nourrir le combat politique.
En inscrivant l'action éducative dans la dynamique de ces deux faits de société, la désobéissance civique devient envisageable.

Le texte joint s'efforce de procéder à cette explicitation. Il appelle à une collecte de réalisations témoignant de la possibilité concrète d'une alternative. Il en présente quelques exemples.
Ces témoignages peuvent être adressés à un collectif provisoire ayant pour adresse : rr.millot@wanadoo.fr
(1) « état d'épuisement physique, émotionnel et mental lié à une dégradation du rapport d'une personne à son travail)
(2) C.f. les travaux anciens de John Dewey et ceux actuels de la philosophe Barbara Stiegler.

UNE ÉDUCATION POUR LES TEMPS A VENIR

Les catastrophes prévisibles qui mettent en question l'avenir de l'humanité vont se produire, dans nos contrées privilégiées, plus vite qu'on ne l'imagine. On en connaît les causes. Le changement global « de paradigme » va s'imposer, inexorablement. Malgré l'urgence, il se fera vraisemblablement secteur par secteur de l'activité humaine.
Nos contemporains les plus avertis s'y emploient déjà, dans leur domaine de compétence, énergie, agriculture, transports, consommation, distribution, biodiversité, vie sociale, etc.
Curieusement, l'éducation n'est pas un domaine de préoccupation, alors que ce sont nos enfants et petits-enfants qui vont devoir affronter les difficultés que nous leur léguons….
Il y a donc urgence dans ce domaine comme dans tous les autres.
L'explication de cette mise à l'écart se trouve peut-être dans la difficulté de mettre en question le rôle de l'école, la nature du « savoir », de sa neutralité politique, des modalités de sa transmission.
Procéder à ce questionnement constitue donc un préalable au changement de paradigme

ÉTAT DES LIEUX

L'intention de lier éducation et enseignement dans une intention émancipatrice a été longtemps affichée par « l'école de la République »…Il en va autrement dans les faits.

Tout d'abord ce constat : les enseignants et les associations qui se sont efforcés de prendre au sérieux cet objectif, on souvent attendu, parfois naïvement, une reconnaissance de leurs travaux et recherches par l'institution. Ils constatent que ce n'est jamais le cas, même quand les changements politiques semblent prometteurs.

Aujourd'hui, le pouvoir abandonne cet affichage et entend transformer l'école en entreprise. Il supprime ce qui reste de la prétendue « liberté pédagogique » et il y a lieu de penser que ces tentatives seront interrompues administrativement.
Il devient plus facile de s'interroger sur deux aspects dérangeants de la réalité :

1/ la logique du système fait que tout enseignant prend part, souvent involontairement, depuis 1882 aux processus de reproduction sociale et de formatage initiés par Jules Ferry

2/ les alternatives à cette logique ont été ou sont encore tolérées parce qu'elles sont en nombre dérisoire et de ce fait n'ont jamais inquiété le projet politique dominant.

Le développement de ces affirmations est renvoyé en annexe. Il débouche sur un constat :

DEPUIS JULES FERRY, IL N'A JAMAIS ÉTÉ POSSIBLE DE CHANGER LE SYSTÈME !

Le conditionnement des esprits instauré par Jules Ferry rendait inimaginable une « désobéissance civique » en faveur d'une « éducation émancipatrice ». Dans une société ou règne l'individualisme, la consommation, le libéralisme économique, l'économie capitaliste, l'idée d'une alternative possible relevait de l'utopie.

Aujourd'hui, une motivation puissante pourrait la justifier en l'inscrivant dans le projet général de « changement de paradigme ».
2019, c'est en effet le début historique d'une prise de conscience des effets de la limite des ressources de notre planète et de l'effet du productivisme sur le climat, la biodiversité, etc…
L'IPSOS et l'IFOP constataient (14 novembre 2018) « depuis l'été l'enjeu écologique remonte vite et fort dans les préoccupations quotidiennes », « chez les moins de 35 ans, les CSP+ et ceux qui vivent dans les centres urbains, c'est net et ça continue de monter. Pour ceux-là, c'est devenu un enjeu prioritaire et c'est nouveau »(…) les Français avaient le sentiment d'avoir encore quelques années devant eux ».
En conséquence, les citoyennes et les citoyens, de toutes les C.S.P., sont en mesure de comprendre ces évidences :
- leurs enfants et leurs petits- enfants vont subir les premières manifestations graves de cette catastrophe,
- ces enfants n'échappent pas au sentiment diffus d'une menace. Ils regardent la télévision et constatent le danger, quand ils ne le vivent pas localement,
- pour éviter qu'ils se réfugient dans le petit univers de leur portable, ou dans des fuites plus graves, il importerait de leur proposer d'être eux-mêmes acteurs au sein des projets collectifs locaux.
- notre système éducatif ne prépare pas les enfants à l'avenir difficile qui les attend, et qu'il est nécessaire d'envisager, au moins les contours, d'une éducation alternative.
Les acquis des mouvements pédagogiques, de ceux de l'Éducation populaire, de la recherche en sciences sociale, de la psychologie, seront précieux bien que concernant une époque révolue.
Il importera surtout de faire appel à l'intelligence collective, dans des procédures impliquant la jeunesse, pour déterminer les qualités et compétences qu'il s'agit de développer… dès aujourd'hui pour qu'elles soient disponibles demain.

En 2010, les parents d'élèves, les syndicalistes Les militants « pédagogiques » alors qu'ils rêvaient encore (!) à un avenir meilleur, avaient réussi à dialoguer et à produire l'Appel de Bobigny qui posait ces questions :
«Quelle place et quels moyens veut-on donner à l'éducation dans notre pays et en Europe ? Quel citoyen veut-on préparer ? Quelle capacité à vivre ensemble dans une société solidaire et plus juste voulons-nous forger ? Quelles connaissances, quels savoirs, quelles compétences et quelles qualifications seront indispensables aux jeunes pour cela ? Quelle place auront-ils dans la construction de leur propre avenir ? ».

Il s'agirait :
- de reprendre ces questions, en les actualisant et en y associant la jeunesse et celles et ceux qui agissent dans les autres domaines et qui ont aussi des enfants !
- de commencer à rassembler les réponses à examiner dans un processus mettant en action l'intelligence collective. Les contributions suivantes se proposent de l'amorcer.

MOUVEMENT 2019

Compte-rendu de la CAPD du 20 juin 2019

Mouvement

2180 participants (similaire à l'année dernière).
826 agents étaient en mobilité obligatoire, et ont dû faire un voeu infra sur l'écran n°2. La circulaire ministérielle imposait un seul voeu infra obligatoire, c'est ce qui a été fait en Isère.
Mouvement en une seule phase.

1541 agents ont obtenu une mutation, 71% des personnels mutés (précédemment, 41 % des personnels obtenaient un poste après la phase principale).
21 personnes non mutées (sans affectation) : ils vont être repositionnés à titre provisoire au plus proche ; d'autres attendent un avis médical (ceux-là seront positionnés à titre provisoire au plus proche, et seront bonifiés pour le mouvement de l'année prochaine).

Il reste 72 postes vacants. Des postes de direction, ASH, CPC, CP/CE1 à 12 : ils n'ont pas été déqualifiés automatiquement par le logiciel.
Pour tous les autres postes qui restaient vacants, le logiciel les a déqualifiés et ils ont été proposés aux autres enseignants dans les voeux infra (ex : école d'application) à titre provisoire.

50% des personnels ont obtenu satisfaction sur leur voeu de rang 1 à 5, 24 % sur le rang 1 (de plus, il n'y avait pas d'obligation de mettre un voeu de zone en premier).

Par rapport à la crainte de la nomination sur les voeux infra de l'écran 2 : sur 826 personnes, 36 seulement ont été affectées dans ce cadre, et tous ne le sont pas forcément à titre définitif (postes déqualifiés).

Les agents en mobilités obligatoire et sans affectation étaient 125 après balayage de l'écran 2. Ils ont été affectés d'office sur des supports restés vacants (126 personne l'année dernière).

Une grande partie des personnels ont compris et "joué le jeu". Certains collègues qui n'avaient que 7 ou 8 points, n'ont fait qu'un voeu infra : ils ont été affectés d'office (zone de Vienne ou Pont-de-Cheruy ; les postes restants les plus proches étaient sur BJ).

Sur les 21 non affectés : 11 PES, qui seront affectés sur Pont-de-Cheruy OU sur CP/CE1 à 12 OU sur des postes déqualifiés de direction.

CAPPEI : 39 candidatures, 20 ont obtenu un poste dans l'ASH, pour les 19 autres, la DRH va revenir vers eux pour voir s'ils veulent être affectés sur les supports ASH restants.

Priorités Médico-Sociales : après bilan avec le médecin, les 4/5ème des personnels sont bien affectés, conformément à leurs souhaits et aux recommandations du médecin (c'est beaucoup plus qu'avant).

TRS : Injection de beaucoup de postes de TRS. Les plus bas barèmes dans les zones très demandées sont :
0.33 pour G4 en définitif, 2.33 pour l'agglo en définitif.

870 TRS au final sur toute l'Isère.

Contestations avis Hors-Classe
Sur la HC 2018 (+ de 2000 inscrits) : 9 contestations de l'avis HC 2018. Tous les avis sont maintenus.

Contestations entretiens PPCR
9 contestations. Tous les avis sont maintenus

Les contestations viennent souvent d'une incompréhension du système de validation de l'avis final. L'avis final ne correspond pas à la moyenne des avis donnés par compétences professionneles.

Promotion Hors-Classe 2019
2089 promouvables
La procédure automatisée, toutes les personnes au 9ème échelon sont concernées.
Contingent de postes attribués cette année : 309.
Critères dans l'ordre : barème, ancienneté dans le corps, échelon, ancienneté dans l'échelon, date de naissance.
On vise aussi le pourcentage hommes/femmes parmi les promouvables (85/15 cette année).

Les 193 premiers promouvables (barème supérieur à 150) sont promus. Les 185 promouvables suivants ayant un barème de 150, la proposition a été de prioriser les 3 avis Excellent parmi les femmes, puis les avis Très Satisafaisant parmi les femmes (tous les hommes avec avis Excellent ou Très satisfaisant étant déjà promus).
Résultat : 14 hommes avec un barème de 150 ont été remplacés par 14 femmes (3 Excellent et 11 Très satisfaisant).

Malgré tout, le ratio hommes/femmes des promouvables est non atteint : 82/18.

Postes CP CE1 REP+
Les 15 candidatures ont eu un avis favorable.
7 postes à pourvoir
Ce qui a été privilégié pour choisir : la continuité de l'enseignement dans une équipe, la continuité en REP+, la coontinuité en REP.

Temps Partiels
Tous les TP de droit et sur autorisation acceptés. Pour les demandes de TP à 50% avec avis favorable du médecin pour un TP à 75%, la DRH a contacté les agents pour leur demander s'ils voulaient modifier leur demande vers un 75%. Ceux qui ont refusé n'ont pas obtenu de TP.

Stages MIN
41 départs en stages MIN (10 l'année dernière) : priorité aux titulaires du CAPPEI, aux enseignants sur poste spécialisé, aux PE qui avaient des élèves à BEP qui correspondaient à leur demande, aux stages sur l'ESPE de Grenoble et de Lyon
Si plusieurs demandes provenaient de la même école, c'est le barème le plus important qui part en stage.
On a tenu compte de nos capacités de remplacement*.
Plusieurs demandes sur les troubles spécifiques de l'autisme : un stage de 3 jours est proposé pour l'année prochaine dans le département, donc les demandes n'ont pas été suivies.

Jury PES : lundi 24 et mardi 25 juin 2019.

Marine Mondet et Elisa Cécillon

CONSEIL DE FORMATION du 21 juin 2019

Bilan formation 2018-2019

Des différences avec le prévisionnel, lié à des renoncements de PE à temps partiel ou à des stages annulés (chorale) en raison de l'absence du CPD.

Quelques stages ajoutés pour un total de 144 personnes et 292 journées stagiaires.

Bilan quantitatif : recul du nombre des journées réalisées en animations pédagogiques (-3 000 journées, soit 12 %).
Les formations distancielles ne sont pas toujours validées.

Une augmentation de départs en formation pour l'obtention du diplôme du CAPPEI.

Stages de formation du plan académique

Il y a des stages ouverts à tous les personnels de l'académie. Pour certains stages, ils sont repris dans le PDF départemental. C'est pour cela que le PDF académique n'est pas envoyé aux écoles ou aux PE.

Nouveautés

Stages spécifiques pour T3 ;
3 stages ENS ;
2 stages Ecole & Cinéma ;
7 stages danse en Isère ;
intégration des TR en REP + dans certains stages ;
partenariats avec la MAIF, avec la MGEN (stage RPS, avec repérage des besoins par le médecin de prévention, dont 1 sur le harcèlement à St Hilaire du Rosier) ;
2 stages pour les PE non formés.

Formation des T1 : 200 T1 formés sur 217,
1 journée sur l'enseignement des maths, 1 sur la maitrise de la langue,
1 sur l'enseignement de la natation.

Formation des T2 : 1 journée sur le placement de la voix et 1 sur l'inclusion ENA et EFIV

Questions des syndicats :

SE : Forte demande de formation pour la prise en charge des élèves à besoins particuliers avec une préférence pour le présentiel.
SGEN : Besoin de plus de formation pour les TR.
PAS : En quoi consiste le stage « climat scolaire » pour les maitres E et G ?
Il était inscrit au PDF mais sans date ; tous les maitres E et G ont été convoqués.

Projet PDF 2019-2020

Priorités nationales : français, maths et respecter autrui.
Chargés d'école : stage de deux jours, une partie administrative et aussi une partie pédagogique.
Formation spécifique pour les directeurs qui accueillent des PE stagiaires pour la première fois (1 stage Nord et sud).
Stages maternelle - formation conjointe PE – ATSEM (1 nord, 1 sud).
Pour les nouveaux TR : stage disciplinaire sur l'enseignement des sciences.
42 stages sur la thématique de l'inclusion.
2 stages TSA ;
stages d'écoles avec ULIS ;
stages MIN à Lyon ou à Grenoble ;
stage gestion des élèves à comportement difficile ;
2 stages PE et ASH.

Questions des syndicats :

PAS 38 : difficile de s'inscrire alors que les résultats du mouvement n'étaient pas connus...
IENA : les IEN pourront solliciter les nouveaux TR nommés au mouvement.
SNUIPP : délais de communication des OM très courts.
IENA : les départs en stages seront connus pour le 2 juillet.
SE : demande de psychologues scolaires pour participer à des formations. Besoin de formations complémentaires pour les titulaires CAPASH nommés dans une spécialisation différente.
PAS : demande de communication du PDF aux OS.
PAS : le volume de formation est-il équivalent à celui de l'année dernière ?
IENA: Oui.
PAS : Combien de demandes ont-elles été faites au titre du CPF (Compte Personnel de Formation) ?
IEN : 7 demandes.

Denis Polère

TRS : place au nouveau management centralisé

Cette année, l'ensemble des postes de TRS sont gérés au niveau de la DSDEN au lieu d'être gérés localement au niveau de chaque circonscription. Les collègues nommés sur des postes TRS ont donc été invités à remplir, dans la foulée, un formulaire en ligne...

Nous avons été très vite sollicités par de nombreux collègues. **Voilà le message que nous avons alors envoyé à la DRH** en amont du groupe de travail du 2 juillet :

"Nous vous faisons suivre les demandes de nos collègues affectés sur des postes de TRS. En effet, nombreux sont ceux qui nous ont fait remarquer le fait que le formulaire ne permet pas de prendre en compte des demandes et situations particulières qui ne peuvent être exprimées dans les seuls menus déroulants proposés (et nous savons que vous en avez reçus bien plus !).
Vous le constaterez, ces demandes sont très diverses ; la plupart étaient jusque là prises en compte par les équipes de circonscriptions dans l'intérêt du service et le respect du barème. Nous espérons juste qu'il en sera de même cette année.
Certaines de ces demandes vous sont déjà parvenues ; nous avons essayé de les classer par circonscription.
Cordialement,".

Pourquoi vouloir faire simple, quand on peut faire compliqué... même les secrétaires de circonscription sont complétement dépitées car elles avaient l'habitude de gérer les affectations des TRS en connaissance, et de la plupart du personnel, et du terrain. **Maintenant place à la machine et au management loin des préoccupations des personnes, de leur parcour antérieur, du travail effectué auprès d'élèves qui ont le plus souvent besoin de continuité.** Nous ne sommes pas sûrs qu'à court terme l'administration y soit gagnante. A moyen et à long terme, elle y sera forcément perdante si elle met face aux élèves des enseignants qui ne se sentent plus respectés et qui ont perdu le plaisir d'aller au travail.

Emmanuelle Plazy

En manif à Grenoble....

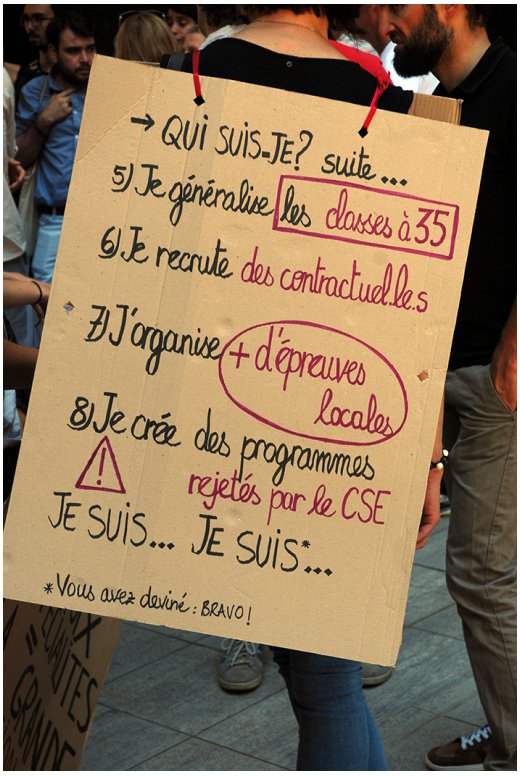

SOMMAIRE

p.1 : Contestation syndicale :
bureau fermé pendant les vacances...
p.2 : Édito
p.3 : Charte Entrez en résistance !
p.4 : Désobéissance civique
p.6 : Mouvement
p.7 : Conseil de formation du 21 juin 2019
p.7 : TRS : Place au nouveau management centralisé
p.8 : En manif à Grenoble...

PAS 38 Udas

Pour une Alternative Syndicale
BP 101
38001 Grenoble CEDEX 1

GRENOBLE CTC
SITE DE DEPOT
P4mo
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

INVARIANT n°1

L'enfant est de la même nature que nous

Il est comme un arbre qui n'a aps encore achevé sa croissance mais qui se nourrit, grandit et se défend exactement comme l'arbre adulte. L'enfant se nourrit, sent, souffre, cherche et se défend exactement comme vous, avec seulement des rythmes différents qui viennent de sa faiblesse organique, de son ignorance, de son inexpérience, et aussi de son incommensurable potentiel de vie, dangeureusement atteint souvent chez les adultes.
L'enfant agit, et réagit en conséquence, et vit exactement selon les mêmes principes que vous. Il n'y a pas entre vous et lui une différence de nature, mais seulement une différence de degré.

Célestin Freinet

"La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État."

Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946

N°173
Mai Juin 2019

Vos élus en CAPD

Marine Louisin-Mondet : Adj Ecole de Lapierre

Elisa Cécillon : Adj Ecole de Lieudieu

N°CPPAP : en cours de renouvellement
ISSN : 1150 - 4897
Dépôt légal : 2ème trimestre 2019
Directeur de publication : Christian Gerbelot-Legris
Maquetté par nos soins
Imprimerie : Vigny Musset REPRO
50, allée des Deux Mondes 38100 GRENOBLE